

Étudiants Relais Handicap (ERH)

La mission des ERH est de venir en aide aux étudiants en situation de handicap, mais également de promouvoir l'inclusion auprès de la communauté universitaire.

Vous pouvez les contacter du lundi au vendredi (hors vacances universitaires) :

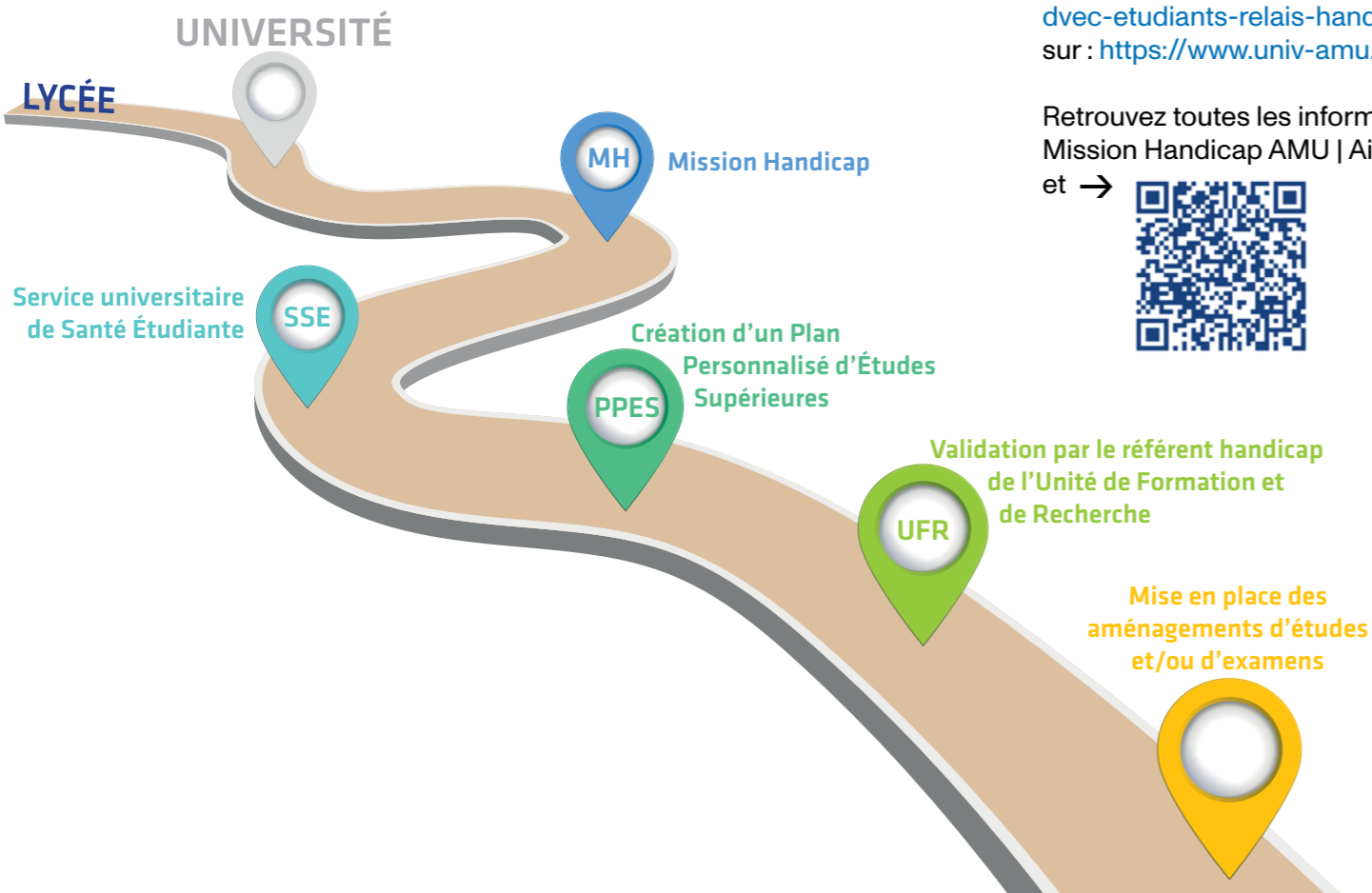
dvec-etudiants-relais-handicap@univ-amu.fr

sur : <https://www.univ-amu.fr>

Retrouvez toutes les informations détaillées sur <https://www.univ-amu.fr>

Mission Handicap AMU | Aix-Marseille Université

et →



Bureaux de la Vie Étudiante ~ Mission Handicap

Les 5 antennes des Bureaux de la Vie Étudiante sont présentes sur les campus d'Aix-en-Provence, Marseille centre, Timone, Luminy, Étoile, et ont en charge également les sites délocalisés.

Les Bureaux de la Vie Étudiante (BVE) accueillent et accompagnent les étudiants dès leur arrivée et tout au long de leur cursus. En fonction de leurs besoins (aides financières, bourses, santé, social, culture, sport...), ils les informent et orientent vers les différents services de l'université ou externes à l'établissement.

Véritable interface entre l'étudiant et l'université, le BVE apporte des réponses aux questions.

Les BVE participent au développement des initiatives étudiantes des associations et favorisent l'engagement étudiant.

Des Étudiants Relai Information (ERI) et des Étudiants Relai Handicap (ERH) sont également présents au sein des BVE pour accueillir et guider les étudiants.

Les missions des BVE

- **Accueillir** tous les étudiants.
- **Accompagner** les étudiants en situation de handicap.
- **Aider** les associations étudiantes pour leurs demandes d'aide à la création et au fonctionnement.
- **Être le relais** pour les demandes de locaux associatifs ou les mises à disposition de locaux.
- **Assister** les porteurs de projets étudiants financés par le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) et la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) de campus.
- **Soutenir les étudiants** qui rencontrent des difficultés sociales par le FSDIE social.
- **Participer et dynamiser** la vie des campus : les BVE coordonnent de nombreux événements ludiques et festifs, avec les autres services de la vie universitaire et les associations étudiantes.
- **Animer** des événements en résonance avec la vie étudiante (actions solidaires, printemps des associations étudiantes...).

Plus d'infos →



Contacts

Bureau de la Vie Étudiante - Campus Aix-en-Provence

Bâtiment « Le Cube »,
29 av. Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence cedex 1
Contacts : dvec-bve-mh-campus-aix@univ-amu.fr
04 13 94 22 77

Gestion des sites FDSP, FEG, Montperrin, IAE, IMPGT, Arles, Avignon (INSPE), ALLSH, MMSH, INSPE, IUT Aix et Digne

Bureau de la Vie Étudiante - Campus Marseille Centre

Bâtiment Pouillon,
3 place Victor Hugo, 13331 Marseille cedex 3
Contacts : dvec-bve-mh-campus-marseille-centre@univ-amu.fr
04 13 94 27 96

Gestion des sites Saint-Charles, Canebière, Colbert, Ilot du Bois, Aubagne

Bureau de la Vie Étudiante - Campus Timone

Bâtiment principal, aile verte au RDC, porte 422.
27, boulevard Jean Moulin, 13385 Marseille cedex 5
Contact : dvec-bve-mh-campus-etoile@univ-amu.fr
04 13 94 27 95

Gestion des sites Timone, Hôpital Nord, Virgile Marron

Bureau de la Vie Étudiante - Campus Luminy

Bâtiment « Hexagone »,
163, avenue de Luminy, 13288 Marseille
Contacts : dvec-bve-mh-campus-luminy@univ-amu.fr
04 13 94 20 95

Gestion des sites Luminy, Gap, La Ciotat

Bureau de la Vie Étudiante - Campus Étoile

Bâtiment administratif, aile gauche,
52, av. Escadrille Normandie Niemen, 13013 Marseille
Contacts : dvec-bve-mh-campus-etoile@univ-amu.fr
04 13 94 52 00

Gestion des sites Saint-Jérôme, Château Gombert, Salon de Provence

La Mission Handicap des BVE

La Mission handicap des BVE d'AMU accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap physique, sensoriel ou psychique, de dyslexie ou d'un trouble de santé invalidant à long terme ou de façon temporaire.

Elle propose des mesures adaptées à chaque étudiant tout au long de son parcours universitaire notamment pour les aménagements d'études et d'exams.

Les étapes pour bénéficier d'un accompagnement de la part de la Mission Handicap des BVE de votre campus :

- 1) Se signaler auprès de la Mission Handicap des BVE
 - 2) Prendre un rendez-vous avec le médecin du Service universitaire de Santé Etudiante (sur le site MAIIA, par téléphone ou par e-mail)
- le SSE de Marseille Centre (site Saint-Charles - Bâtiment 5) vous reçoit du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00.
Vous souhaitez un rendez-vous : 04 13 55 00 07
Ou MAIIA via votre ENT - onglet e-bureau
 - le SSE d'Aix-en-Provence (Campus Schuman - le Cube) vous reçoit du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.
Vous souhaitez un rendez-vous : 04 13 94 22 80
Ou MAIIA via votre ENT - onglet e-bureau
- 3) Validation du Plan Personnalisé d'Études Supérieures (PPES).

Attention ! Pour bénéficier d'aménagements, il est indispensable de se rapprocher le plus tôt possible de votre mission handicap des BVE de campus.